

de grandes marées fut aménagé en 1945 avec l'aide des hommes et du matériel du 280<sup>e</sup> bataillon de combat du génie américain.

Des travaux récents ont consisté à désensabler l'entrée du port, consolider les ouvrages, aménager le terre-plein du petit port et créer le plan d'échouage pour la plaisance devant le manoir (quai Barbey d'Aurevilly).

L'endiguement des rives du havre fut réalisé au cours des dernières années du Second Empire dans le but de récupérer sur les grèves des terrains pour l'agriculture (concessions faites à M. Edmond du Châtel).

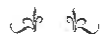


Le phare de Carteret (monument très visité en période estivale) fut inauguré le 1<sup>er</sup> juillet 1839. En 1876, il comportait un feu de second ordre, sa portée lumineuse étant de 20 milles marins. La lanterne est à 15 mètres au-dessus du sol et à 80 mètres au-dessus des hautes mers. En 1870, on construisit deux maisons pour les gardiens. Entre 1924 et 1932, le feu était alimenté à la vapeur de pétrole, donnant deux éclats toutes les dix secondes, portée 23 milles. Le premier projet d'électrification date de 1936. Atteint lors du bombardement qui détruisit le sémaphore quinze jours avant le débarquement, sa lanterne fut rendue inutilisable. Réparé, il fonctionna à nouveau le 25 février 1946.

L'actuel sémaphore est une installation récente qui a pris la place de l'ancien, détruit par bombardement en 1944. L'ancien sémaphore fut construit entre 1861 et 1864, époque de la modernisation de l'ancien réseau des « vigies ». C'était un ouvrage, dit du type III, constitué d'un bâtiment en forme de T dont le pied était tourné vers la mer et muni d'une salle de veille de forme hexagonale. Le bâtiment formant la barre horizontale du T contenait les logements des guetteurs et de leurs familles.

L'appareil sémaphorique était constitué d'un pylone traversant le toit de la chambre de veille et pivotant sur sa base. Ce pylone était muni d'ailes mobiles, manœuvrées depuis la chambre de veille, dont les positions correspondent à un code alphanumérique international. Un mât permettait de hisser les pavillons de signaux du code international. Comme beaucoup d'autres, le sémaphore de Carteret assurait le service du télégraphe électrique public.

Entre 1940 et 1944, les Allemands installèrent une plateforme bétonnée au-dessus de la chambre de veille avec un radar ordinaire ou combiné Marine/Luftwaffe. C'est ce qui valut à l'installation d'être bombardée par l'aviation alliée.



Il existe, à Carteret, plusieurs toponymes remarquables.

Ceux qui sont les seuls témoins de la fabrication du sel blanc - la Saline, les Mondins - sont situés sur la rive nord du havre, sous le hameau Tollemmer, dans les terrains gagnés sur le havre par les endiguements de la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. On trouve également les mêmes toponymes - la Saline, les Mondins, le Salinage - sur la rive est du havre jusque sous le village des Rivières.

Le plateau du Cap de Carteret porte un nom évocateur : le Castel le

Le site est aménagé en éperon barré (la levée de terre existe encore en grande partie) et il a probablement servi de camp-refuge à l'époque du néolithique (civilisation caractérisée par le développement de l'agriculture et de l'élevage). Des occupations ultérieures à caractère temporaire, ne sont pas à exclure<sup>(7)</sup>.

Un autre toponyme remarquable, le Câtelet, est situé à environ 400 mètres au sud du hameau des Landes. Le site suggère l'existence possible d'un ancien camp-refuge d'époque indéterminée : peut-être âge du bronze ? 1700 à 750 av. J.C.<sup>(7)</sup>.



Église Saint-Louis de Carteret : la côtère sud du chœur avec la litre funéraire ; l'obélisque de Nicolas Noël († 1833), les tombes de Marie-Victoire Noël († 1865) et de Marie Lemperière († 1856).

Cliché J. Barros